

CURIOSITÉS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

Ne faut-il pas, pour satisfaire l'ardent besoin de vérité qui nous possède aujourd'hui, qu'on nous initie même aux détails du caractère, de la physionomie, du langage, du costume de nos héros ?

Charles VII 1422-1461

Charles VIII 1483-1498

LOUIS XI

1423-1461-1463

ÉPOUSES : MARGUERITE D'ECOSSE ET CHARLOTTE DE SAVOIE

Un autre aspect du caractère de Louis XI, également digne d'attention, c'est celui qu'il manifestait dans ses devoirs religieux. Ici, comme dans toute la vie de ce roi, il est évident que les chroniqueurs, les poètes et les romanciers ont outrepassé la vérité, qu'ils ont coloré les faits à leur fantaisie, qu'ils ont parfois calomnié ; il reste pourtant certain qu'à une piété vraie, à une orthodoxie en général inattaquable, à un attachement sincère à l'Eglise catholique hautement manifesté dans quelques circonstances et qui lui valut le premier de la cour de Rome, le titre de *roi Très Chrétien*, Louis XI joignait une foule de pratiques singulières et superstitieuses.

Il usait avec le ciel de cette diplomatie compliquée qu'il déployait dans ses rapports avec les gouvernements d'ici-bas. Il traitait avec Dieu de puissance à puissance, mettant trop souvent les besoins temporels au-dessus des spiri-

tuels. " On récitait un jour pour lui et en sa présence une oraison à saint Eutrope qu'on invoquait pour la santé de l'âme et la santé du corps : c'est assez de celle-ci, dit-il, il ne faut pas importuner le saint de tant de choses à la fois. " " Il avait fait venir de Reims la sainte Ampoule, et se proposait, disait-on, de s'en faire oindre tout le corps. " Il entourait son chapeau de médailles de saints, souvent le plaçait devant lui et adressait des prières à ces images. Casimir Delavigne a donné une imitation en vers de l'une de ces prières de Louis XI :

Notre-Dame d'Embru, tu sais, Vierge adorable,
Qu'à bonne intention je reste inexorable.
À Dieu fais comprendre aujourd'hui
Que, pour son plus grand avantage,
Je dois conserver sans partage
Un pouvoir qui me vient de lui.
La justice des rois veut être satisfaite ;
Ils ont en panisnant, droit à votre merci ;
Que votre volonté soit faite,
Dieu ciément, et la mienne aussi ! (1)

(1) Brantôme raconte, comme un récit populaire dont la tradition s'était conservée jusqu'à son temps, qu'un jour le feu du roi, étant seul avec lui dans l'église Notre-

Je regrette de n'avoir pas l'espace suffisant pour mettre sous vos yeux la scène que terminent ces vers. C'est l'entrevue de François de Paule et du roi de France. Après avoir épuisé toutes les pratiques possibles, saintes ou superstitieuses, dans le but d'obtenir du ciel la guérison des maux dont la vicieuse l'accablait, Louis XI avait tant supplié le roi de Naples et le Pape que ceux-ci avaient presque forcé François de Paule à quitter sa solitude de la Calabre pour aller le visiter. Le monarque infortuné voulait demander au saint un miracle, un soulagement à ses maladies, la prolongation de ses jours. Le portrait, littérairement parlant, est taillé de main de maître, je sais, mais il y a quelques traits faux, affirmés avec l'autorité de la poésie, que l'histoire n'a pas même enregistrés ou qu'elle a donnés comme douteux. (1)

Ainsi :

Louis

L'effroi qu'il conçut du dauphin
Fit mourir le feu roi de langueur et de faim.

François de Paule

Un fils a de son père abrégé la vieillesse ?

Louis

Le dauphin, c'était moi.

François de Paule

Vous :

Dame de Cléry, l'avait entendu prier en ces termes, ne croyant pas que le son, qui était à quelque distance, pût être : " Ah ! ma bonne dame, disait-il, ma maîtresse, ma grande amie, en qui j'ai mis toujours mon réconfort, je te prie de supplier Dieu pour moi, et d'être mon avocate auprès de lui, pour qu'il me pardonne la mort de mon frère que j'ai fait empoisonner. Je m'en confesse à toi comme à ma bonne patronne et maîtresse. Mais qu'est-ce que j'eussé-je eu faire ? Il ne fallait que troubler mon royaume. Fais-moi donc parler, et je sais bien ce que je te donnerai. " Cette accusation est trop frivole pour entrer dans l'histoire, elle ne peut que dire ce que l'on pensait du roi.

(1) Je ne fais pas un crime de ces erreurs historiques à Casimir Delavigne : Le poète a tout le domaine de la vraisemblance morale. J'étais bien aise de rencontrer ici ces mensonges que vous pourriez apprendre ailleurs.

Louis

Mais tant de faiblesse
Perdait tout, il vrait tout aux mains d'un favori ;.....

Casimir Delavigne ne semble-t-il pas vouloir confirmer la rumeur de l'empoisonnement de Charles VII par celui qui fut plus tard Louis XI ? Charles VII seul a cru ce bruit de cour. Et le poète continue :

François de Paule

Confessez-vous, mon fils, n'excusez pas vos fautes !

Louis

J'avais un frère.

François de Paule

Eh ! bien ?

Louis

Qui fut empoisonné.

François de Paule

Le fut-il par votre ordre ?

Louis

Ils l'ont tous soupçonné.

François de Paule

Dieu !

Louis

Si ceux qui l'ont dit tombaient en ma puissance !

François de Paule

Est-ce vrai ?

Louis

Du cercueil son spectre qui s'élançe
Pent seul m'en accuser avec impanité.

François de Paule

C'est donc vrai ?

Louis

Mais le traître, il l'avait mérité !

Lisez la dernière réponse aux questions historiques et voici encore ce que l'histoire pense de cet empoisonnement du duc de Guyenne. " Madame de

“ Thouars est morte cinq mois avant le
“ prince ; la maladie de celui-ci était
“ une fièvre quarte, et n’offrait aucun
“ symptôme d’empoisonnement ; jus-
“ qu’à sa dernière heure, le prince n’eut
“ pas le moindre soupçon, et quand il
“ sentit sa fin approcher, il pensa si peu
“ que sa mort ne fut pas naturelle, et
“ surtout que son frère y eut quelque
“ part, qu’il dicta, en présence de sa
“ maison, un testament dans lequel il
“ témoignait la plus grande affection
“ pour le roi, lui recommandait ses ser-
“ viteurs et le nommait son exécuteur
“ testamentaire. Enfin de tous les en-
“ nemis du roi qui entouraient le jeune
“ prince, il ne s’en est pas trouvé un
“ seul qui eût tenté de lui inspirer des
“ soupçons. ”

Dans le même drame de Casimir De-
lavigne déjà cité, on lit plus loin.

Louis

Nemours !... Il avait conspiré :
Mais sa mort... Son forfait du moins est avéré ;
Mais sous son échafaud ses enfants dont les larmes...
Trois fois contre son maître il avait pris les armes.
Sa vie en s’échappant a rejallé sur eux.
C’était juste.

M. Laurentie dit à ce propos : “ On
“ a écrit que les enfants du duc de Ne-
“ mours furent mis sous l’échafaud pour
“ être teints du sang de leur père. Les
“ *mémoires* contemporains n’ont rien
“ indiqué de semblable à cette inferna-
“ le atrocité. C’est bien assez que la po-
“ litique de Louis XI ait été cruelle ;
“ mais il ne paraît pas avoir recherché
“ dans le meurtre ces sortes de voluptés
“ qui ne sont goûtées que par les âmes
“ d’une scélératesse idiote. ” Lorsque,
rendu défiant par la crainte et la mala-
die, le vieux roi se fut enfermé au Ples-
sis-lès-Tours, les gens du peuple ne sont-
ils pas allés jusqu’à dire qu’il préparait

“ de terribles et merveilleuses médecines,
que pour rajeunir son corps et sa vie, il
buvait le sang des enfants. ” Empêchez-
donc le peuple de calomnier ceux qui
lui font peur ! C’est aussi que toute ré-
forme politique provoque presque tou-
jours la révolte au cœur d’une partie des
sujets, et le mode de procéder de Louis
XI, vous le savez, n’était pas de nature
à adoucir la rigueur de ses mesures ni à
faire aimer les nouveautés de son gou-
vernement.

Mais la France avait besoin d’un maî-
tre. Qu’est-ce que trente années de cal-
me pour réparer les désordres et j’ose-
rais dire l’anarchie d’un siècle ? Qu’est-
ce que cette fin, salutaire pourtant du
règne de Charles VII, pour enlever les
ruines que la guerre avait semées par
tout le royaume ? Les seigneurs, retirés
dans leurs châteaux, obligés de se dé-
fendre seuls, la plupart du temps, avaient
de nouveau goûté à l’indépendance, et
l’unité de pouvoir était nécessaire à la
France. Louis XI passe, courbant toutes
les têtes orgueilleuses ; trente ans s’é-
coulent et, sous François I, le plus puis-
sant, le plus riche seigneur, le connéta-
ble de Bourbon, irrité contre son maître,
conspire et ne trouve pas un seul allié
dans sa défection ; il passe la frontière
et s’en va mettre sa puissante épée au
service de l’étranger, il s’en va défendre
Charles-Quint, le plus grand ennemi de
sa patrie. La France forte et unie, voilà
l’œuvre de Louis XI. On ne peut pas dire
que nous nous arrêtons à contempler un
résultat splendide et que nous oublions
les moyens, non, ces moyens ont sou-
vent été condamnables ; mais nous ne
voulons pas non plus nous arrêter de-
vant l’iniquité scélérate, feignant de ne
point voir le travail de centralisation des

forces nationales et cet élan donné à l'industrie par l'énergie, l'activité et l'amour de l'ordre, qualités qui faisaient le fond du caractère de Louis XI. Ce prince a payé le tribut, tribut énorme, il est vrai, aux mœurs politiques de la France à cette époque ; mais lorsqu'on songe aux paroles de Charles le Téméraire : " J'aime mieux le bien du royaume qu'on ne croit, car pour un roi qu'il y a, j'en voudrais six, " on est moins étonné de l'autre genre d'amour que Louis XI portait à son pays.

Mais ce qui vous intéressera autant que ce portrait, qui menace de devenir interminable, ce sont les manœuvres mêmes de Louis XI, et nous allons le suivre rapidement dans sa lutte avec la grande maison de Bourgogne.

Allons, une petite leçon pratique d'histoire. Prenez vite vos atlas (1) et déterminez bien les provinces et les états où vont se passer les péripéties du drame. Des événements, dont vous ne connaissez pas le théâtre, ne vous offriraient pas cette vue claire et distincte, si nécessaire à l'intelligence et qui allège tant le fardeau de la mémoire.

Voici d'abord la Bourgogne, vaste duché qui a pour limites la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Suisse, la Savoie, le duché de Bourbon et le Berry. Vous vous rappelez le mariage de Philippe le Hardi, fils de Jean le Bon, avec Marguerite de Flandre ; la Bourgogne s'enri-

chit alors des comtés d'Artois, de Flandre, de Rhétel et de Nevers ; celui de Jean sans Peur avec Marguerite de Bavière, dont il reçut les comtés de Hainaut, de Hollande et de Zélande. Philippe le Hardi a déjà acheté le comté de Charolais. La Bourgogne possède aussi la Frise et les comtés de Mâcon et d'Auxerre. Enfin le traité d'Arras a donné à Philippe le Bon les villes de la Somme, c'est-à-dire Saint-Quentin, Amiens, Abbeville, Saint-Valéry et les châtellenies de Roye, Péronne et Montdidier ; nous croyons même que ce traité d'Arras avait exempté Philippe le Bon de tout hommage féodal à l'égard du roi. Son fils eut-il les mêmes privilèges ? nous ne saurions affirmer ; mais il en garda certainement l'orgueil. La cour de Dijon rivalisait avec celle de Paris. Aussi vous ne devrez pas être étonnés, lorsque vous verrez un duc de Bourgogne briguer le titre de roi. A l'ouest et au sud de ce duché s'étend la France embarrassée par les domaines et les prétentions des maisons de Bourbon, de Bretagne, d'Anjou, d'Orléans et d'Alençon.

Charles le Téméraire sera donc l'adversaire du roi de France.

Rien de plus curieux que le contraste offert par ces deux hommes. Charles oppose à la ruse prudente et calme de Louis XI un orgueil plein d'emportement et d'imprévoyance, mais accompagné d'un courage bouillant. L'un voudrait toujours frapper de grands coups de massue ou d'épée, l'autre préfère négocier.

La première partie de la lutte donnera la victoire au Téméraire, mais Louis XI, du fond de sa demeure, va susciter des ennemis à son rival, l'entourer d'em-

(1) N'étudiez jamais une page d'histoire sans avoir préalablement cherché sur la carte les lieux où se passent les événements. Ne laissez jamais passer dans vos lectures ou vos leçons de classe un nom de ville, de pays, de rivière, de montagne, de province dont vous ne connaissez pas la situation sans avoir recours à votre atlas. La règle vous paraît bien élémentaire, cependant pourriez-vous accepter le défi de me dire sans hésiter la situation géographique de toutes les villes que votre histoire vous a nommées depuis le commencement de l'année ?

bûches sous lesquelles celui-ci s'épuisera en colère et en efforts impuissants et finira par succomber, enrichissant le roi de ses dépouilles.

Figurez-vous deux champions qui s'avancent sur l'arène.

(*A suïc.*)

QUESTIONS HISTORIQUES

Nous accordons une telle importance aux questions historiques et littéraires que nous n'avons pas craint, malgré notre pauvreté, la dépense d'une feuille supplémentaire pour la présente livraison. Voici ce qu'un vieux professeur d'histoire nous écrivait récemment. A l'exception de la louange qu'il nous décerne, extorquée à sa sincérité par sa bienveillance à notre égard, nous adhérons à la complète vérité de ses paroles.

" Permettez moi de vous féliciter, dit-il, de votre idée sur l'histoire et du succès avec lequel vous l'avez mise à exécution ; c'est en regardant l'histoire attrayante qu'on la fait aimer ; c'est en la présentant sous forme de tableau qu'on la fait retenir ; c'est en mettant en relief les traits particuliers qu'on grave plus profondément les lignes générales ; mais, selon ma vieille expérience, votre idée la plus pratique est celle du questionnaire ; il m'a rappelé avec une certaine émotion mes anciens collés, dont je crois vous avoir fait parfois le récit. "

11. Quelles furent les dernières paroles qu'échangèrent Louis XI et Charles le Téméraire lorsqu'ils se séparèrent après avoir, de concert, conduit l'expédition contre les Liégeois, et quelle en a été la conséquence ?

12. Pourquoi, à la cour du duc de Bourgogne, donnait-on au sire de Commines le surnom de *Tête-Bottée* ?

Réponses aux questions historiques de la page 8

1. " Henri de Monmouth aura régné peu et conquis beaucoup : Henri de

Windsor régnera longtemps et perdra tout. La volonté de Dieu soit faite ! "

A. BEAUCHAMP, *Belles-Lettres*.

2. Robert Blondel et Alain Chartier.

3. La Hire répondit au prêtre qui lui prescrivait de se confesser, avant de lui accorder l'absolution, les paroles suivantes : " Je n'en ai pas le temps ; je suis pressé ; j'ai commis, en fait de péchés, tout ce que gens de guerre ont coutume de faire. " Sur quoi, dit le chroniqueur, le chapelain lui bailla l'absolution telle quelle, et La Hire, joignant les mains : " Mon Dieu, dit-il, je te prie que tu fasses aujourd'hui pour La Hire autant que tu voudrais que La Hire fit pour toi s'il était Dieu et que tu fusses La Hire. "

4. La France, perdue par une femme, sera gagnée par une vierge lorraine. " Ainsi disaient les prophéties de Merlin.

E. GOURRE, *Belles-Lettres*.

5. Le Connétable de Richemond.

E. GOURRE, *Belles-Lettres*.

6. Pendant le siège d'Orléans, un écuyer trouve sur le rempart, à l'heure du dîner, une pièce toute chargée, il y met le feu et, de peur, se sauve ; le boulet va donner droit au visage du comte de Salisbury, alors monté sur l'une des bastilles.

E. GOURRE, *Belles-Lettres*.

8. Ce banquet fut donné à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en 1454, à l'occasion du prochain départ d'une armée bourguignonne pour la croisade contre les Turcs, départ qui n'eut pas lieu.

A. LABELLE, *Belles-Lettres*.

7. Blanc à trois fleurs de lis d'or, ou à fleurs de lis d'or semées ; le fait n'est pas parfaitement éclairci. — Les couleurs de la France avaient été précédemment rouges, et antérieurement bleues.

A. BEAUCHAMP, *Belles-Lettres*.

toire frémit d'avoir à fouiller de tels indices. Tout y est suspect ; et pour moi, je n'ose y trouver une révélation assez complète de fratricide. ”

O. MONGENAI, *Philosophie*.

Collège Bourget, Rigaud.

LE BLASON

Réponses aux questions historiques de la page 16

1. Ses *fillettes*. Voici les dimensions de la cage où fut enfermé la Balne : huit pieds de large, haute seulement d'un pied de plus que la taille d'un homme, couverte de plaques de fer en dehors et en dedans, et garnie de terribles ferrures.

A. BEAUCHAMP, *Belles-Lettres*.

2. Nous lisons ce qui suit dans l'*Histoire de France* de M. Laurentie :

“ Ce qu'il y a de plus sérieux dans ce sinistre souvenir, c'est que le duc de Guyenne, se trouvant chez l'abbé de Saint-Jean d'Angely avec Marguerite de Monsoreau, qu'il aimait, l'abbé leur offrit à chacun une moitié de pêche, que peu d'instant après Marguerite mourut dans les convulsions, et que le duc se traîna quelque temps encore dans les douleurs. Le duc de Bretagne fit arrêter l'abbé pour le faire juger ; mais peu après, disent les historiens, il était frappé dans sa prison d'un coup de tonnerre. C'était une mort singulière ; et ce qui le fut encore, c'est que le roi se fit remettre toutes les pièces du procès ; et un an après Louis d'Amboise, l'un des juges, était évêque d'Alby, et sa famille était comblée de biens. Pierre de Scierges, qui avait fait l'office de greffier, fut fait depuis maître des requêtes. L'his-

Avant de mettre en page, l'imprimeur vient nous dire : — Monsieur, nous avons épuisé le manuscrit et nous n'avons pas assez. — Que faire ? Nous ne possédons plus une seule ligne ni en tête ni sur papier !

Il y a là pourtant de si jolis petits contes, nous souriant à travers ces livres qui rayonnent sous nos yeux, nous n'aurions qu'à étendre la main.

Mais il nous faudrait emprunter, découper. Nous ne voulons pas. Nous avons promis d'être vertueux ; ce serait bientôt déchoir.

— Oh ! pourquoi tant de scrupules, maintenant que les ciseaux jouent un si grand rôle dans la publication ? — C'est vrai.

Au lieu de toutes ces devises éloquentes, de toutes ces illustrations, qui brillent en tête de certaines feuilles, nous trouverions l'écusson suivant beaucoup plus expressif :

D'or à la paire de ciseaux de sable en sautoir ; timbré d'une chandelle fumeuse ou éteinte ; supporté par deux fous de carnation riant ; avec cette légende sur deux banderoles pour lambrequins : (1)

Je veux de toi, qu'ai-je besoin d'intelligence, de talent, d'inspiration, de science ? Tout cela n'a jamais eu de flammes, chez moi, ou s'est éteint. Du reste, j'écris pour la foule et voyez comme on s'amuse !

(1) Termes de blason, signifiant : sable, noir ; sautoir, croix de Saint-André ; timbré, couronné ; carnation, se dit de la couleur naturelle des figures ; lambrequin, pièce d'étoffe qui sert à couvrir le heaume et l'écu pour lui servir d'ornement.

Petite Littérature

LA CHAPELLE

— Suite —

RICHE ET MERVEILLEUX DON DE SA MUNIFICENCE,
FAULK DE SES TRÉSORS, QU'UNE DE SA PUISSANCE,
AU DOUTÉ CŒUR DE JÉSUS SE CHANGE SUIV ET JOUR,
GLAIRE, LOUANGE, HONNEUR, RECONNAISSANCE, AMOUR.
(Ces vers se lisent sur l'un des murs du sanctuaire.)

LES VERRIÈRES

Je l'a dit déjà, vous avez vu grandir l'œuvre du Sacré-Cœur, vous avez vu une pensée et des vœux bénis du ciel prendre une forme, devenir un superbe bâtiment que les regards aiment à contempler, parlant à l'intelligence le langage de l'art chrétien. Eh bien ! nous allons suivre le développement de cette pensée, les progrès de cette chapelle, nous prendrons successivement chaque ornement dans l'ordre de son apparition aux murs, à la voûte, au sanctuaire.

Ces grandes verrières aux feux multicolores, ces opulents rideaux tamisant la lumière du jour, pendant aux croisées et qui n'ont de rivales que les fines tapisseries des maisons royales, furent les premiers présents des dévots au Cœur de Jésus, après l'érection de l'élégant vaisseau. Les fenêtres d'une église, d'après le sens mystique consacré par le jugement de quelques écrivains chrétiens, sont autant de plaies au flanc du corps de Jésus-Christ que représente

l'édifice entier. Les croisées gothiques, hardies et taillées en fer de lance, rendent bien cette pieuse pensée.

Voici pourquoi on les couvre de verres colorés. La grande lumière sert à donner de l'éclat aux fêtes, à éclairer les affaires et le brouhaha de la rue, à donner de la vie aux moissons, à la grande nature des champs ; le calme mystérieux du sanctuaire veut un certain mélange d'ombre et de lumière : des ombres dans les retraites du chœur, dans les chapelles latérales, dans les niches ; quelques rayons adoucis pour dégager les colonnes, blanchir la nef, jeter sur les peintures ce jour velouté au milieu duquel les personnages ont tant de vie. Ce calme, ce silence, cette demi-ombre, qui doivent planer dans les lieux qu'habite la Divinité, étaient parfaitement compris des païens. Preuve, ces bois sacrés dont le soleil ne perceait jamais le feuillage, où l'on ne pénétrait qu'en tremblant. Le christianisme

jette ces ombres et ce saint elfroi dans nos temples. Qui n'a pas ressenti dans son âme une impression de calme, de recueillement et de respect en franchissant le seuil de la plupart de nos églises ? J'aime ce sentiment : il semble n'être que le reflet de la majesté divine, captive par amour au tabernacle. Dans ce silence, on croit entendre frissonner les ailes des anges qui entourent, comme un nuage, la demeure terrestre de leur roi.

Ces vitraux peints sont encore une de ces admirables inventions de la foi au moyen âge (1). Combien d'entre eux nous offrent les plus belles pages de l'histoire religieuse de la France ! On y lit, ainsi qu'en un livre, la piété naïve de nos ancêtres ; tous ces personnages bibliques ou célestes, souvent peints avec la simplicité d'un art naissant, proclament bien haut les aspirations élevées de ces siècles où l'orgueilleuse raison n'avait pas encore brisé avec l'enseignement divin.

Chacune des verrières de votre chapelle représente un cadeau de la valeur de deux cent cinquante dollars. La première, à gauche, dans le sanctuaire, près de l'autel de Saint-Joseph, fut offerte par le Révérend M. R. Prud'homme, curé de Sainte-Anne d'Ottawa, ancien élève de cette maison. Son sujet, *l'Immaculée Conception de Marie*, n'a-t-il jamais attiré particulièrement votre regard ? N'avez-vous jamais cherché à connaître le nom de l'artiste qui a su créer une semblable expression de grâce et de pureté célestes ? Prenez garde à votre réponse : il y va de l'hon-

neur de votre goût. Cet homme s'est appelé *Murillo*, célèbre peintre espagnol, et ce travail est un des chefs-d'œuvre de l'art. La draperie est ample et douce de plis, elle enveloppe et tombe richement. Je n'en puis dire autant de la deuxième verrière, qui sera bientôt remplacée, *Une vision de la bienheureuse Marguerite Marie* : figure aux traits roides et sans expression, mains plaquées, robe immense, chapelet énorme. Il y a dans tout ce tableau un manque d'harmonie qui choque le regard. L'offrande de ce vitrail par les Gardes d'Honneur des différentes maisons des Clercs de Saint-Viateur disséminées dans la province, dut être agréable au Sacré-Cœur, elle venait de ces enfants que Jésus aime et qui répondent à son amour. Nous espérons que l'image de la Bienheureuse que l'on peint actuellement à Londres, d'après le même croquis, et destinée à remplacer ce vitrail, répondra mieux à la piété des donateurs.

Le Rév. M. T. Plante, curé de Winn (Maine), qui offrit la troisième verrière, choisit pour sujet le *Sacré-Cœur*, titulaire de la chapelle. Notre-Seigneur est splendide d'attitude et de draperie ; mais nous ne savons pourquoi, un matin, on a décidé de lui changer la tête. Son premier visage avait peut-être trop de douceur, celui-ci a certainement trop de rigueur. *In medio virtus*. Il a bien plutôt le regard qu'il dut prendre pour chasser les vendeurs du temple que celui du bon Sauveur vous répétant : " Voici ce cœur qui a tant aimé les hommes. " — Décidément ce regard en effraie plusieurs et ils peuvent difficilement se résoudre à prier devant ce Seigneur irrité.

(1) Nous ne parlons que des verrières à tableaux représentant des personnages. Les anciens connaissent l'emploi des verres colorés dans les vitraux de leurs temples ; mais ce n'était qu'une combinaison de carreaux différemment colorés.

Dans le quatrième vitrail, siège antique, mitre antique, évêque du quatrième siècle, saint Just conférant les ordres moindres à saint Viateur, clerc de l'église de Lyon et patron de la congrégation des religieux de Joliette. Cette verrière, comme la première, la troisième, la cinquième et la sixième, vient du même atelier, elle a les mêmes qualités de coloris et de draperie. Cette scène de l'ordination est charmante de vérité : saint Viateur agenouillé, touchant les burettes, a toute la ferveur du lévite ; les vêtements sacrés, le fauteuil tout à son cachet d'antiquité ; mais les personnages nous paraissent un peu trop petits, la scène proprement dite occupe trop peu d'espace au milieu de son grand cadre et il n'y a pas assez d'objets accessoires pour l'animer : une chaise, deux personnages et un parquet ne suffisent pas pour satisfaire le regard et l'intelligence. Il faudrait un fond indiquant où se passe le fait. Le choix de ce sujet fait honneur au nom de la maison des Clercs de St-Viateur de Saint-Timothée que l'on voit écrit dans un médaillon au bas du cadre. (1)

La cinquième représente saint Joseph, tenant son lis et l'Enfant-Jésus. L'anatomie de la figure du dernier patriarche attire l'attention. Ce front ridé, ces mains rudes mais caressantes, ce regard paternel du vieillard, faisant contraste avec le frais visage de Jésus, vous remuent et vous arrachent une prière. Joseph Asselin, Ecr. M. D., donateur de ce vitrail, a choisi son patron. Celui qu'on a appelé " le dispensateur des grâ-

ces du Sauveur, " nous en sommes certain, ne se laissera pas vaincre en libéralité. Qui sait si déjà sa dette n'est pas acquittée ?

M. Edouard Guilbault, maire de Joliette et membre du parlement fédéral, a voulu commencer l'ornementation des croisées du flanc gauche de la chapelle. Saint Edouard, son patron, couronne en tête, couvert du manteau royal, sceptre en main, représente dignement la sainteté et la royauté dans cette première fenêtre du sanctuaire.

Tous ces sujets se détachent avec netteté sur des fonds diversement colorés et sont entourés d'un cadre composé de petits carreaux de verre formant mosaïque, dont l'éclat tranche sur le reste du tableau.

Quatre fenêtres demeurent vides. Messieurs les anciens élèves, qui voyez chaque jour les écus s'entasser dans votre caisse ou les chiffres s'ajouter aux chiffres marquant votre avoir sur votre petit livre de banque, à un moment donné l'inspiration douce mais ferme du Sacré-Cœur ira probablement remuer vos âmes. N'endurcissez pas vos cœurs ! Vous connaissez ce sourire qui vous accueille habituellement sur notre seuil, eh bien ! le jour où quelqu'un d'entre vous arrivera avec le prix d'une verrière en portefeuille, nous en doublerons, nous en triplerons la grâce. Et je n'ose pas affirmer que le Sacré-Cœur n'aura pas aussi là-haut de ces accès de bonheur, de ces sourires pour l'un desquels, franchement, il me semble que je donnerais deux cent cinquante dollars sans hésiter, s'il plaisait à Dieu de me faire riche.

(A suivre.)

(1) Les généreux donateurs ne sont pas du tout responsables de l'indication plus ou moins bonne de quoi, sur-une des tableaux : ils n'ont fait souvent qu'indiquer le sujet et le style commandé aux artistes. Mais en cet état de la France, on n'est pas toujours parfaitement compris, je suppose.

AUX ANCIENS

L'EXAMEN DE JANVIER

L'an dernier, vos yeux étonnés considéraient un spectacle qui vous rappelait les vieux jours de notre histoire ; depuis longtemps déjà vous aviez abandonné toute la gloire d'une telle scène à nos pères sans songer à la moindre possibilité de la voir revivre.

Un souffle guerrier, soudain, réchauffe toutes les âmes. Un bruit d'armes traverse nos provinces, comme un roulement de tonnerre. Il y a des habits rouges partout et des cavaliers dans les rues de nos villes, des panaches, des carabines, des épées. A un moment donné, tout cela s'engouffre dans les trains du Pacifique. Et plus rien... Toutes les pensées ont franchi les distances qui nous séparent des rives de la Saskatchewan. D'ici on suit les marches et les contre-marches de nos volontaires, et les coups des métis ont de terribles échos, au cœur des mères. Enfin la joie, le retour, les récompenses, l'honneur succèdent.

Eh ! mon Dieu, qu'est-ce que tout cela ? Nous avons eu mieux, ici, au Collège ! La campagne a duré environ un mois, si j'y comprends les préparatifs nécessaires. Quinze jours se sont écoulés entre le premier engagement et la dernière bataille.

Mais ce fut rude !

Vous, les anciens, qui avez déjà vu le feu, vétérans qui dormez sur les lauriers de la science, vous vous en souvenez ? Et je sais que vous n'êtes pas indiffé-

rents à la gloire de vos cadets ; vous comprenez, du reste, toute l'importance des rudes manœuvres d'un examen de collège.

J'ai suivi de près les bataillons. C'était grandiose, tenue parfaite des deux côtés.

Vous souvient-il ?

Quinze jours avant les examens, un beau matin, l'air s'imprègne d'un parfum de salpêtre qui vous grise les plus paresseux. C'est à n'y rien comprendre : tel et tel qui baillaient au seul nom de *traductions latines* ou de *racines grecques*, vous tiennent maintenant leur *Virgile* avec un air tout gaillard qui, franchement, distrait le professeur. C'est que la peur dans certains cas peut produire le même effet que le courage. Et les préfets sont devenus terribles !

Comme ils ont grandi tout à coup ! Il n'y a plus qu'eux dans la maison ! On s'incline officieusement devant eux ; on leur fait sa cour ; leurs chambres sont devenues des quartiers généraux, où les courriers font antichambre, d'où les estafettes s'élancent à toute bride vingt fois par jour. La république est menacée, je crois ; on a proclamé le *tumulte gaulois* ; les préfets des études sont nommés dictateurs ; ils ont droit de mort sur les élèves.

Que de scènes ! mon Dieu ! que de scènes !

Un jour, en classe, on travaille faiblement, élèves et professeur, — vous vous le rappelez, les anciens, il y a de ces moments où l'on se paie le luxe d'une petite halte, à l'ombre d'une gentille lecture, ou d'une douce causerie :

les soldats sont fatigués et le chef aussi. — Voilà qu'on frappe et qu'on entre. Le professeur n'a pas eu le temps de répondre. Les rangs de la compagnie se reforment d'eux-mêmes, sans qu'il dise un mot. Le front du préfet, sévère et solennel, a produit son effet. — " Mes amis, dit-il, l'examen approche, vous le savez. Point de faiblesse ; du cœur partout ! — Se tournant vers le professeur. — Etes-vous content d'eux ? — Celui-ci fait un signe vague, il est un peu étourdi. Le préfet feint de croire qu'il a dit oui. — Et c'est oui, en effet, le chef est très satisfait de ses hommes. — Très-bien, continue le préfet, nous verrons cela. Il y en a que j'attends ; nous allons constater à quoi doivent aboutir toutes ces maladies, ces flâneries et ces lectures. — Trois élèves à ces mots pâlissent. — Je serai heureux d'en rencontrer d'autres, et c'est le plus grand nombre, je le proclame avec bonheur. Je me rappelle encore votre examen de l'an dernier, il était splendide. Au revoir. " Et la porte se referme.

Après l'explosion de la bombe, les soldats se regardent, rougissent, pâlissent, sourient. Ils se demandent intérieurement comme le poète : " Faut-il pleurer, faut-il chanter ? " Le professeur monte à la tribune et s'écrie : Messieurs, il faut travailler !

Et nous avons travaillé.

Et nous nous sommes battus.

Comme dans toutes les grandes luttes, il y a eu des faibles, des lâches, des traîtres, des fuyants, des blessés et des morts ; mais la masse a parfaitement soutenu le feu. J'ai même vu des conscrits superbes de crânerie militaire. Et la victoire est restée aux élèves.

Dimanche 31 janvier, revue générale des troupes, distribution des croix d'honneur. Le R. P. Supérieur, entouré de son état-major au grand complet, apparaissait à l'étude.

Voulez-vous savoir le nom des héros ? C'est un peu gênant pour moi. Je ne voudrais pas blesser la modestie.

Enfin voilà...

En philosophie, Alfred Laliberté ; en Rhétorique Jos. Trudeau ; en Belles-Lettres, A. Beauchamp ; en Méthode, E. Dubé ; en Eléments Latins, C. Mercure.

Lundi, jour de liesse universelle. Mardi, l'armée se reformait ; on pansait les blessés, on reconfortait les faibles, on recevait les déserteurs ; on mettait doucement du cœur aux poltrons et la marche en avant reprenait ardente et vigoureuse...

Sous ce ton badin, chers anciens amis, croyez que se cache une profonde conviction de la grandeur du petit spectacle que je viens de vous décrire.

Le collège, c'est le champ où le jeune homme s'exerce aux grandes manœuvres de la vie ; ce n'est pas encore la bataille qui doit tuer ou mettre le laurier au front, c'est une préparation. Ici l'enfant trempe son esprit et son cœur. Heureux s'il est docile !

Depuis quelques semaines, nous avons reçu plusieurs compositions et de cette maison et d'ailleurs. A ce sujet, nous rappellerons un avertissement déjà donné. Nous ne publierons des devoirs qu'à la condition expresse qu'ils nous soient présentés par le professeur ou l'un

des professeurs respectifs de l'auteur. Et voici le motif de notre conduite. Nous voulons que la légitime satisfaction que vous pourriez retirer de la publication de vos pensées soit pour vous une récompense à votre application en classe, un noble moyen d'émulation et non une occasion de vous soustraire aux devoirs classiques. — Mais, diront peut-être quelques-uns, nous n'avons aucun talent pour les matières que nos professeurs nous enseignent et nous réussissons assez bien en littérature. — Ah ! il n'y a de vrai dans tout cela que votre goût pour la phrase et votre dégoût pour les autres sciences. Nous sommes de l'avis de Mgr Dupanloup qui disait : " L'enseignement des langues et des littératures forme et féconde toutes les forces de l'âme, le jugement, le bon sens, la pénétration, le raisonnement, etc., etc. " Celui qui excelle en littérature peut difficilement n'avoir aucune intelligence pour les sciences, l'histoire ou la philosophie. Et, la chose fût-elle vraie pour vous, après avoir constaté chez vous de longs et infructueux efforts pour réussir dans ce qu'ils enseignent, vos professeurs ne vous refuseront pas un léger délassement littéraire, ils seront même joyeux de votre bonheur.

Notre manière d'agir à cet égard est d'une bonne discipline des études et, du reste, parfaitement conforme au jugement de supérieurs qui vous commandent de plus haut que nous.

C'est avec peine, cependant, que nous nous voyons forcé de priver quelques-uns de nos abonnés du plaisir qu'ils attendaient de nous et des *Curiosités de l'histoire de France*, aussi nous ne leur disons pas adieu.

QUESTIONS LITTÉRAIRES

2. Qui a dit ces vers ?

Les cieux par lui fermés et devenus d'airain.

3. Et les suivants ?

*L'Eternel est son nom ; le monde est son ouvrage ;
Il entend les souples de l'humble qu'on outrage.*

4. Dans quelles circonstances Molière fut-il frappé par la maladie qui devait l'emporter ?

5. Dans quel drame étranger le sujet du *Cid* a-t-il été pris ?

6. Qui Racine a-t-il imité dans *Phèdre*, dans *Iphigénie* et dans *Les Pluieurs* ?

Réponse à la question littéraire de la page 12

Voici les vers corrigés :

*Fût-ce un instant, je n'ai pas en le cœur
De lui montrer ma crainte ou penser,
Dont je me sens à tel point oppressée,
Mourant ainsi, que la mort me fait peur.*

L'auteur écrivit à son éditeur :

" Il est bien clair que ces deux mots, *mourant ainsi*, sont une parenthèse, et que le sens doit se suivre ainsi : *à tel point oppressée que la mort*, etc.

Mourant ainsi, est mis bien évidemment pour *en mourant ainsi*, — chose fort ordinaire et permise en vers. Or, au lieu de cela, je trouve imprimé :

Dont je me sens à tel point oppressée.

Avec un point ; et puis :

Mourant ainsi, que la mort me fait peur !

Avec un point d'exclamation.

Non-seulement cela change les deux vers ; mais en arrêtant le sens après *à tel point oppressée*, cela fait une faute de français, car on ne dit pas *à tel point*, sans ajouter *que*. "